

Le final de File en Scène - 19 mai - Saint-Just



Bal du 14 juillet - Saint-Pierre d'Autis



Longueville en Fête - 24 & 25 juin - La Chapelle-Réanville



Sommaire

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE **P7**

ENFANCE ET JEUNESSE **P10**

ENVIRONNEMENT **P18**

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE **P21**

VIE MUNICIPALE **P23**



Événements
à ne pas manquer :

- ✓ Le Final de File en Scène - 19 mai
- ✓ Les parcours d'orientation - 22 mai
- ✓ Longueville en Fête - 24 & 25 juin
- ✓ Bal du 14 juillet



ANTOINE ROUSSELET

C'est une période encore bien agitée que ce printemps 2022. L'invasion de l'Ukraine par les troupes russes rebat complètement les cartes aux portes de l'Europe et déstabilise tout un peuple soumis aux atrocités de la guerre. Ce sont ainsi des centaines de milliers d'Ukrainiens qui choisissent de quitter leur pays pour échapper à l'ennemi et trouver une terre plus accueillante, au moins momentanément.

Nos pays européens, déjà terres d'asile pour de nombreux peuples, vont devoir accueillir ces réfugiés, et l'exercice n'est jamais simple.

Parallèlement, le monde doit faire face à une explosion des prix des énergies fossiles rendant difficiles les fins de mois pour beaucoup d'entre nous et nous obligeant à réinventer dorénavant en profondeur nos économies et nos habitudes de vie.

La réélection d'Emmanuel Macron à la tête de l'Etat peut sembler un gage de stabilité dans cet environnement mouvant. Pour autant, le président ne pourra conduire les réformes nécessaires qu'en essayant d'agréger un maximum de Français autour de ses propositions. Plus que jamais le pays a besoin de conciliation voire de réconciliation, d'esprit de liberté mais aussi d'esprit de solidarité. Si chacun doit pouvoir s'exprimer et trouver sa place dans notre démocratie, chacun doit aussi accepter de placer l'intérêt général au-delà de ses intérêts particuliers. Chacun doit pouvoir exprimer sa différence mais chacun doit aussi adhérer au socle commun des valeurs républicaines. La liberté est un bien précieux mais ne s'arrête-t-elle pas là où commence celle des autres ? Notre démocratie doit permettre une dynamique commune pour un avenir partagé. Ce sont des mots qui me sont chers, ils illustraient nos engagements de campagne lors des échéances municipales.

Antoine ROUSSELET

Maire de La Chapelle-Longueville

GRANDIR

AU SEIN DE

LA CHAPELLE-LONGUEVILLE



Baptiste RABET, jeune journaliste en devenir, nous a proposé pour ce numéro d'aller à la rencontre de jeunes ayant grandi au sein des différents villages historiques de La Chapelle-Longueville. Il les a interrogés sur leurs expériences et écoutés sur ce que signifie pour eux, être adolescent ou jeune adulte au sein de la commune.

Voici les questions qu'il leur a posées et la synthèse de leurs réponses.

Peux-tu te présenter et nous dire de quelle commune viens-tu ?

Les jeunes que j'ai pu interroger viennent des trois communes historiques de La Chapelle-Longueville. La plupart sont de Saint-Just d'où je suis moi-même originaire mais aussi de Saint-Pierre d'Autils qui est de fait plus proche géographiquement de Saint-Just. Néanmoins, avec les établissements scolaires du secondaire regroupant tous les habitants, j'ai aussi pu côtoyer des jeunes venant de La Chapelle-Réanville.

Depuis combien de temps vis-tu dans une des communes de La Chapelle-Longueville ?

La plupart vivent à La Chapelle-Longueville depuis leur naissance tout comme moi, ou alors aussi loin que leurs souvenirs puissent remonter. Certains seulement y vivent depuis quelques années ou alors depuis plus longtemps.

Comment pourrais-tu décrire ta jeunesse au sein des différentes communes qui n'étaient alors pas regroupées sous le nom de La Chapelle-Longueville ?



J'ai d'abord voulu m'intéresser à l'enfance des personnes interrogées, se sont pour la plupart des jeunes adultes maintenant mais ils ont presque tous grandi au sein de la commune. J'ai d'ailleurs moi-même grandi avec la plupart d'entre eux et tout comme moi ils décrivent majoritairement

une période heureuse et épanouissante. L'un d'entre eux me confie que c'était une période « très chanceuse et

heureuse. J'ai toujours eu des bons copains pour sortir, partager plein de moments... et un environnement familial qui m'a permis d'être épanoui. » ou encore « Elle était très joyeuse, j'ai de nombreux bons souvenirs dans ces autres communes ! ». Cependant Andrée-Thérèse M. me confie que ce n'est pas son sentiment en effet en raison de la proximité avec la départementale elle ne pouvait, plus jeune, se déplacer comme elle voulait en raison du danger de cette dernière.

Aujourd'hui vis-tu encore au sein du village ou alors envisages-tu de le quitter pour différentes raisons ?



En raison de l'âge des interviewés je me suis demandé si ces derniers étaient toujours des habitants de La Chapelle-Longueville ou si les études les avaient éloigné du village. Effectivement la plupart se sont éloigné de la commune et même de Normandie.

Pour Manon M. originaire de La Chapelle-Réanville c'est à

Rennes qu'elle est partie et compte ensuite déménager parce qu'elle préfère vivre à un endroit moins reculé avec un accès aux transports en commun. Elle me confie : « La voiture n'étant pas ma priorité d'un point de vue économique et écologique ». D'autres sont partis dans le Nord comme Jérôme C. néanmoins ce dernier rentre régulièrement « Mes parents



INTERVIEW

NEWS

y vivent, je suis étudiant sur Lille depuis 4 ans mais je rentre au village régulièrement. ».

En ayant grandi dans cet environnement, est-ce que tu t'y sens attaché ? Est-ce un environnement dans lequel tu te verrais construire ta vie plus tard ?

Alors voilà mon constat est simple nous avons des étudiants qui résident actuellement plus ou moins loin de La Chapelle-Longueville mais tous ont fait le témoignage de leur attachement à leur commune.

Je me suis alors demandé si l'environnement qu'offre notre commune serait un environnement au sein duquel ils se verraient revenir afin de fonder une famille.

Personnellement je trouve notre commune idéalement placée étant à équidistance entre Rouen et Paris et très bien desservie avec les lignes de train.

Les réactions récoltées sont plutôt mitigées, certains de par leur attachement se voient y rester « Je suis attaché à mon village. Un espace rural bien desservi par les transports me semble être un lieu de vie idéal. J'aimerais vivre dans ce genre de lieu « semi-rural » dans ma vie. ».

Il y aussi des réponses plus partagées avec des personnes voulant pourquoi pas y revenir « Je suis extrêmement attaché à cet endroit, mais je ne compte pas y vivre plus tard cependant je veux que mes enfants puissent voir leurs grands-parents et découvrir la maison dans laquelle j'ai grandi » me raconte une des personnes interviewées. Une autre me confie que « Je m'y sens forcément attachée y ayant vécu déjà 22 ans mais j'ai pour projet de vivre ailleurs pour découvrir un nouvel environnement. Mais pourquoi pas y revenir dans une dizaine/vingtaine d'années ».



Est-ce qu'il y a un lieu au sein des différentes communes que tu apprécies particulièrement pour pouvoir se retrouver, se rencontrer... ?

Enfin après s'être intéressé à l'avenir de ce panel, j'ai voulu savoir s'il y avait des endroits symboliques de l'enfance ou bien actuels qui leur sont chers. Bien sûr il y a les éternelles places de villages qui sont des lieux de rencontres et vivants comme à Saint-Just avec la place des Amelots : « Le rond-point du lotissement des Amelots est agréable pour s'y retrouver, encore plus avec les nouvelles structures » me répond Lisa M. Un autre jeune me dit : « J'apprécie particulièrement me balader dans ma commune et me poser avec mes amis près d'un arrêt de bus, ou d'un parc ».

Baptiste RABET

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



SOLIDAIRE À LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

A partir du 1^{er} mai 2022, les habitants (majeurs) de La Chapelle-Longueville pourront faire appel au covoiturage solidaire mis en place par le CCAS de la commune.

Le service de covoiturage solidaire met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers sans moyen de locomotion pour les aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, etc.). Ces déplacements doivent cependant rester occasionnels et ne peuvent s'effectuer un dimanche ou un jour férié. Sont exclus les transports pris en charge par l'Assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles. À noter que ce co-voiturage solidaire ne se substituera pas aux professionnels, ni aux solidarités familiales ou de voisinage.

Différentes rencontres avec de futurs conducteurs solidaires ont permis de rédiger un règlement intérieur ainsi qu'une charte du bon conducteur et une charte du bon passager. Tout participant à cette action devra accepter de signer ces documents. Une participation financière sera demandée au passager selon une grille déterminée. Elle ne constituera pas une rémunération, mais simplement une participation aux frais engagés par le conducteur.

Le covoiturage solidaire est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de rompre l'isolement et de créer un réel lien social dans les territoires ruraux. C'est une solution de mobilité solidaire et durable qui répond efficacement aux problématiques de mobilité rencontrées par certains habitants.

Avant toute demande de transport, les futurs bénéficiaires devront, dans un premier temps, s'inscrire à la mairie. Dans un second temps ils devront adresser leur demande 7 jours à l'avance auprès du service accueil de la commune de La Chapelle-Longueville (Tel : 02.32.52.21.88) qui transmettra la demande au coordonnateur du projet.

Les passagers s'acquitteront directement de leur participation aux frais de transport auprès du conducteur bénévole.

Si vous souhaitez être conducteur solidaire nous vous invitons également à prendre contact avec le service accueil de la mairie.

EPGV

L'EPGV de Saint-Just existe depuis plus de 30 ans.
Si vous ne nous connaissez pas encore,
Venez tester gratuitement une semaine.
Alors n'hésitez pas, vous avez jusqu'à fin juin
Reprise en septembre
Au foyer rural de Saint-Just



Lundi 18 h 00 - 18 h 45 Pound

Animés
par
Violaine

18 h 45 - 19 h 30 Cardio - ZUMBA
19 h 30 - 20 h 15 Pilates - Postural Ball



Mardi 14 h 30 - 15 h 30 Renforcement musculaire
15 h 30 - 16 h 30 Stretching
18 h 30 - 19 h 15 Renforcement

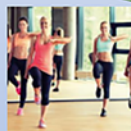
Animés
par
Hélène

Mercredi 10 h 15 - 11 h 00 Renfo : spécial dos, abdo,
11 h 00 - 11 h 45 Etirements, relaxation

Animés
par
Hélène

Animés
par
Ouriel

18 h 00 - 18 h 45 Step/ L.I.A.
18 h 45 - 19 h 30 Renforcement
19 h 30 - 20 h 15 Stretching



Jeudi 18 h 30 - 19 h 30 Etirements, relaxation

Animés
par
Hélène

Tapis individuel obligatoire

Renseignements et Inscriptions : 06 79 07 00 95 ou 06 09 31 87 31

Association locale affiliée à la
Fédération Française de Gymnastique Volontaire

Actu des Assos



LE CLUB DE L'AMITIÉ



Depuis le début de l'année nos rencontres ont repris normalement le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à partir de 14h à la salle des mariages de La Chapelle-Réanville. Nous proposons divers jeux de société suivis d'un goûter toute l'année sauf durant les mois de juillet et août.

Notre vide grenier du 6 mars a obtenu un vif succès, le prochain est prévu le dimanche 16 octobre 2022.

Nous organisons également un concours de belote chaque mois ouvert à tous.

Pour tout renseignement concernant le Club de l'Amitié et ses activités contactez Nadine LEFEBVRE, Présidente au 02 32 52 66 96.



PASSAGE DE RELAIS

Lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2022 Hervé BOURDET nous annonçait passer le relais de la présidence d'ARIA.

Je le remercie des actions qu'il a pu mener depuis 30 ans au sein de l'association, et du soutien qu'il continuera à nous apporter. Elu nouveau président d'ARIA, je m'appelle Jean-Marc LUBAS, j'habite depuis 25 ans dans le village historique de La Chapelle-Réanville, et déjà depuis plusieurs années j'ai rejoint l'association en tant que conseiller puis vice-président.

Actuellement je suis encore en activité dans un groupe international pour lequel j'exerce la fonction de Directeur grands comptes pour les marchés pharmaceutiques et cosmétiques jusqu'au 30 juin prochain.

En effet, dès le 1^{er} juillet je serai en retraite et ainsi disponible pour notre association.

Afin de continuer les actions déjà en place, nous souhaitons développer d'autres événements pour nous permettre de vous apporter d'autres animations dans le but de créer encore plus de dynamisme pour notre village.

Programme des activités à venir :

- 29 mai : Randonnée - RDV à 9H place de la mare à La Chapelle-Réanville
- 17 juin : Cirque théâtre à Elbeuf - Covoiturage à 19H15 place de la mare à La Chapelle-Réanville
- 18 juin : Nettoyage de la mare de La Chapelle-Réanville - RDV à 9H
- 28 août : Foire à tout
- 18 septembre : Journée pêche et barbecue

Pour tout renseignement :

06.42.24.60.56

arialcr@wanadoo.fr

aria-lcr.fr



LE COMITÉ DE JUMELAGE



Malgré le Covid et le Brexit, le Jumelage avec nos amis anglais fait de la résistance et nous comptons bien organiser un voyage en 2023 ! Afin de faciliter les échanges, notre souhait est aussi d'associer les écoles et les familles aux événements mensuels que nous organisons : quizz, repas à thème, sortie culturelle. A cet effet, un déjeuner champêtre «à l'anglaise» et caritatif aura lieu en septembre. L'association est ouverte à tous, anglophone ou pas, de 7 à 77 ans !

**N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus :
Stéphane Bauer ou Muriel Hemery stf.bauer@gmail.com
ou 06 21 31 16 85**



L'association Les Autils organise un repas dansant sur la place de Saint-Pierre d'Autils le 18 juin à partir de 19H.



Menu
Une boisson
Paëlla
Grillé aux pommes
Café



Tarifs
Adulte 20€
Enfant 9.50€

*Places limitées
pensez à réserver
à l'adresse
lesautils@laposte.net*



LES PETITS LOUIS D'ARAGON (LPLA)

« L'association LPLA et les parents délégués de L'école Louis Aragon ont organisé un carnaboom le 08/04 dernier avec l'équipe enseignante de l'école de La Chapelle-Réanville et le service enfance de la mairie. Les enfants ont défilé fièrement en présence du maire et des adjoints conviés. Un beau moment de joie et de partage. Des lots ont été offerts à tous les enfants pour le plaisir de tous. Merci à toutes et tous d'avoir participé.



Equipe de parents d'élèves

Des actions de nettoyage et de mise en beauté du plateau du village de La Chapelle-Réanville sont en cours avec l'intervention de la municipalité.

Un projet en collaboration avec les 2 autres associations des parents délégués de la commune est en réflexion afin d'améliorer la qualité d'utilisation des abris bus du stade à La Chapelle-Réanville, et d'autres sites à définir sur les 2 autres villages.



Défilé des enfants

Une action citoyenne en partenariat avec Aria est à l'étude pour réhabiliter le 2^{ème} terrain de pétanque du village de La Chapelle-Réanville. Vous pouvez tous y contribuer !

Dans la continuité de ces actions LPLA souhaite faire bénéficier aux volontaires des ateliers de Yoga parent/enfant, de jardinage, fête de village, pour vivre ensemble dans un environnement agréable et convivial. Vous pouvez tous y contribuer !

Dans la continuité de ces actions LPLA souhaite faire bénéficier aux volontaires des ateliers de Yoga parent/enfant, de jardinage, fête de village, pour vivre ensemble dans un environnement agréable et convivial.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page facebook LPLA

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou pour tout renseignement écrire à l'adresse lpla.asso@gmail.com

Merci à toutes et tous pour votre soutien

Les événements à ne pas manquer



2ÈME ÉDITION DE LONGUEVILLE EN FÊTE LE 24 ET 25 JUIN

Programmation :

- Vendredi

20H30 Théâtre d'Impro

Tout ce qu'on aime par la compagnie **LES IMPROPATHES**

- Samedi

15H Spectacle clownesque et musical tout public

Duo du Temps par la compagnie **COQUELICORNE**

17H Spectacle théâtral tout public

Bon anniversaire Jean-Baptiste par **LE THÉÂTRE BENNECOURT**

Fêtons les 400 ans de Molière

18H30 Dîner partagé au son de **JAZZIC'INSTINCT**

Food-trucks ou apportez vos paniers repas

21H Théâtre

Chez Mimil par **LE THÉÂTRE DES COTEAUX**

Inscription directement sur le site lachapellelongueville.fr,
à l'adresse longueville-en-fete@lachapellelongueville.fr ou
au 02 32 52 21 88

Jeudi 19 mai 2022

Sur la place de l'Eglise Saint-Just (27950)

Nous vous invitons à un grand final
avec les restitutions de la compagnie File en scène
suite aux travaux menés sur le territoire de La Chapelle-Longueville

Si la météo est clémente ce sera en plein air et si la météo nous joue des tours plus humides ce sera au foyer rural de Saint-Just

18h30 petites fables contées provenant du recueil :
« le cercle des menteurs » de Jean-Claude Carrière (durée 1/2 h)

19h spectacle : la vérité et alors ?
libre adaptation d'une pièce de Jean-Claude Carrière (durée 40 min)

19h40 discours de clôture de la résidence

20h spectacle : Bonnes nouvelles du monde (durée 40 min)

21h Repas partagé au foyer rural de Saint-Just accompagné
des restitutions en chansons écrites par les habitants

Pour le repas, chacun amène quelque chose.
La mairie offrira un pot.
La compagnie File en scène tiendra également une petite buvette avec des gâteaux

Les lundi 9 et mardi 10 mai à partir de 16h30, vous pourrez si vous le souhaitez assister à des répétitions à la
salle des mariages de la Chapelle-Réanville

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE SUR RÉSERVATION
auprès de Marie CROUAIL : Tél : 06 20 78 24 21
marie.crouail@filescene.org

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

VIVA VOCE

L'Auberge du Cheval Blanc

Le 25 septembre à La Chapelle-Réanville

La quatrième représentation de la comédie musicale L'Auberge du Cheval Blanc d'une durée de 01h30 aura lieu à la salle des fêtes de la Chapelle Réanville le dimanche 25 septembre à 15h30 - Entrée gratuite - (Chapeau à la sortie, quelques € si vous êtes satisfaits !!) .

Cette opérette gaie et amusante qui a nécessité plus de deux années de travail réjouira petits et grands de 7 à 97 ans. Notre troupe d'amateurs " Viva Voce " est composée de neuf chanteurs-comédiens, trois musiciens et un ingénieur du son. Quatre participants sont d'ailleurs des habitants de la Chapelle Longueville. Il faut ajouter que nous sommes les seuls de la région à produire ce genre de spectacle. Alors, à bientôt !



DIMANCHE 22 MAI 2022

PREVOIR
BONNES CHAUSSURES
TÉLÉPHONE PORTABLE
BOUTEILLE D'EAU

➤ 3 PETITES BOUCLES (5-6 kms)
Au départ de chacune des écoles
entre 13h30 et 15h30

➤ 1 GRANDE BOUCLE
Au départ de l'école de
Saint-Just entre 13h30 à 14h30

PARCOURS D'ORIENTATION

Renseignements
Service Enfance
02 32 52 75 20
nicolas.honderlik@lachapellelongueville.fr

BALISÉS/LUDIQUES...

PETITES

NOUVELLE

DU PÉRISCOLAIRE



«Au jardin avec Louis, Nina et Thomas» Animé par Audrey et Muriel

Dans chaque école, pendant la pause méridienne, les enfants ont commencé la fabrication d'objets sonores pour décorer les carrés de jardin. En lien avec les interventions en temps scolaire, les enfants vont travailler sur le compostage, faire des semis et la plantation d'une prairie printanière, de fleurs et de légumes. Vivement les beaux jours pour pouvoir aller directement au jardin !



À l'école Louis ARAGON « Les Z'ARTS »

Les enfants abordent un travail sur le relief, le mouvement à travers diverses techniques d'arts plastiques, peinture, drawing gum, enc re, ... Les ateliers ont lieu essentiellement pendant la pause méridienne et le soir.



Ombres faites et animées par les enfants en atelier
Avec
Delphine et Nathalie



ENFANCE ET JEUNESSE

Bien sûr des activités « libres » et récréatives sont également proposées aux enfants qui ne souhaitent pas s'inscrire aux ateliers. Ces activités sont animées par l'ensemble des agents des équipes périscolaires.



Activité KAPPLA les jours de pluie



À l'école Thomas PESQUET « Dans l'espace » Avec Sophie et Christine

Les enfants font des activités manuelles, d'arts plastiques sur le thème de l'espace : nommer les salles, fabrication d'un astronaute, d'un mobile de l'espace. Les ateliers ont lieu le soir en périscolaire



En cantine



En récréation
les jours
de beau temps



Vos enfants font aussi du sport le midi et le soir en périscolaire avec Mathieu, Nicolas et Sylvain.

« Mini coupe du monde foot » : Avec Mathieu

Découverte et ou approfondissement de la discipline qui aura pour objectif un tournoi lors de la journée de l'enfance samedi 2 juillet.

« Jeux olympiques » : Avec Nicolas

Découverte de l'ensemble des disciplines des jeux olympiques, confection d'un tee-shirt à l'effigie des jeux olympiques 2022 qui auront lieu lors de la journée de l'enfance samedi 2 juillet.



Masques
fabriqués avec
Carole et Audrey à
Nina Simone



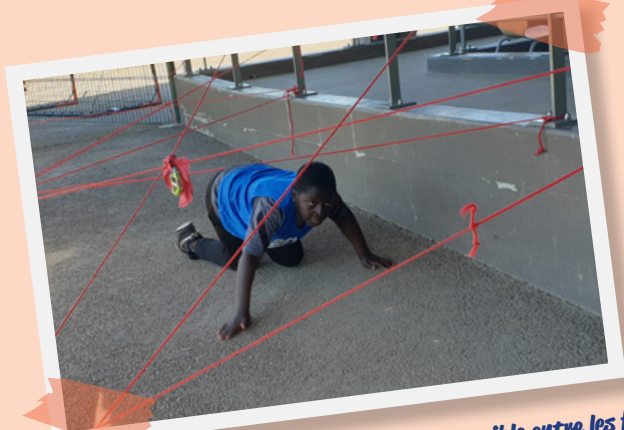
Activités manuelles autour du printemps,
de Pâques, à Louis Aragon

Un stage sportif sous le soleil d'avril !

Durant la 1^{ère} semaine des vacances d'avril, 36 enfants âgés de 5 à 13 ans ont participé au second stage sportif organisé par la commune. Cette fois-ci, le stage s'est déroulé sur le site de La Chapelle-Réanville et a permis d'alterner l'occupation de divers espaces : salle de motricité de l'école, cour de récréation, city stade et les multiples parcelles des espaces verts avoisinant l'école.

Nos jeunes sportifs ont pu compter sur un encadrement de qualité grâce à nos 2 animateurs sportifs, Daniel Trinta et Nicolas Honderlik, ainsi qu'à Christopher Lenoury, gymnaste de haut niveau et éducateur sportif. Trois visages qui sont familiers pour ces enfants puisque ces trois garçons interviennent régulièrement sur les temps d'activités scolaires.

Au programme, des activités variées : courses d'orientation, sports collectifs, jeux d'opposition, parcours acrobatiques ... De quoi permettre à chacun de s'y retrouver et de tester ses aptitudes dans une ambiance ludique et amicale !



Dextérité et vitesse: passer le plus vite possible entre les fils rouges mais sans faire sonner les clochettes!



Equilibre corporel: pas si facile d'avancer en changeant ses points d'appui!



Stratégie de projection: projeter la balle située dans le petit seau le plus loin possible à l'aide des élastiques.

Dates à retenir pour des animations en famille!

• **Parcours d'orientation :**
dimanche 22 mai

• **Fête de l'enfance :**
samedi 2 juillet à partir de 14h

• **Remise des lots aux CM2 :**
jeudi 23 juin à 18h à
la mairie de Saint-Pierre d'Autels

**Le service enfance reste à votre disposition,
n'hésitez pas à nous contacter**

Service Enfance-Jeunesse, Mairie de La Chapelle-Longueville,
2 place de l'église Saint-Just
Tél: 02 32 52 75 20
service-enfance@lachapellelongueville.fr

Lundi/Mardi/Jedi/Vendredi de 9h à 11h
Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30

LES ACTUALITÉS

DE NOS TROIS

ÉCOLES

Ecole Nina Simone

Les petits acrogymnastes de Nina Simone

Cher lecteur, enfile ton jogging, prends ton équerre et suis-nous pour découvrir ces étonnantes figures humaines des petits acrobates de CM1-CM2. Accroche-toi bien à cet article musclé, attention à ne pas tomber, ça va secouer !

Du 04 janvier au 05 avril 2022, nous, petits gymnastes en herbe, avons découvert et travaillé des figures géométriques et gymniques avec Christopher Lenoury, un grand champion de gym et un super méga entraîneur, assisté par la maîtresse. En acrosport, nous avons fait des carrés, des rectangles, des triangles, des équerres et une méga pyramide...



En gymnastique, nous avons travaillé les appuis tendus renversés (les équilibres quoi !), des roues, des rondades, des roues pied-pied, des poiriers (sans tomber dans les poires :), les roulades avant et arrière, les saltos avant pour les plus fous, le papillon, les sauts de l'ange pour les petits démons, les sauts sur le trampoline pour avoir la tête dans les nuages sans passer par le plafond...

Devine sur les photos quelles figures sont représentées !



À ne pas reproduire
chez soi sans la
surveillance
d'un enfant !

Les élèves de la classe de
CM1-CM2 de Nina Simone



Léo et Léa jardinent avec leurs parents.



Les élèves de Cp - Ce1 - Ce2 Ecole Nina Simone.

**Ecole
Louis Aragon**



Des élèves citoyens!

Plusieurs fois dans l'année, des conseils des élèves ont lieu. Leurs idées permettent d'améliorer leur vie au sein de l'école. Quelques exemples :

- Les élèves de la classe de petite et moyenne section ont demandé des déguisements, un appel au don a été fait auprès des parents. Grâce à leur générosité, nous avons pu équiper les trois classes de maternelle d'une dizaine de déguisements.
- Les élèves de la classe de CP/CE1 ont demandé des intervenants musique et anglais pour l'année prochaine. La demande est en discussion.
- Les élèves des classes de grande section/CP et les élèves de CE2/CM1 ont demandé des cages de foot pour leurs cours de récréation. Un courrier a été fait par les élèves à l'attention de la municipalité. Le sujet a été abordé en conseil municipal et la demande a été approuvée.

Les partenariats

- Partenariat avec l'association « Lire et faire lire » pour les classes de GS/CP et CP/CE1 : des bénévoles de la commune viennent lire des livres aux élèves de l'école.
- Partenariat avec la bibliothèque municipale pour toutes les classes de l'école.



Projet sur le thème de l'année

- Recyclage : Intervention sur le recyclage et le gaspillage alimentaire pour tous les élèves, du CP au CM2.
- Collecte de bouchons pour « handiplongeur » d'Evreux. Au bénéfice de l'Association « Kawan »
- Collecte de cartouches d'imprimante pour financer la Coopérative scolaire.

Animations depuis le début de l'année 2022

- Match de hand avec la classe de CE1/CE2 : le 5 février.
- Animation : La grande lessive 24 mars.
- Journée de l'autisme : avancée au 1^{er} avril. Tous en bleu ! Et surprise !!!
- Journée de la trisomie : le 21 mars. Tous en chaussettes dépareillées.
- Carnaval de l'école : le 8 avril.
- Sortie prévue en Mai : Sortie poney sur la journée pour toutes les classes.



Journée mondiale de la Trisomie 21



Opération "chaussettes dépareillées"

LE MATCH

DE HAND



Les élèves de CE1/CE2 racontent le match de hand auquel ils ont assisté le samedi 5 février à Vernon.

«Le samedi 5 février, c'était trop bien.

Au début, on a fait la queue pour récupérer les places et il y avait plein de monde. Nous, on ne payait pas, on était des invités.

Nous sommes rentrés et nous nous sommes assis dans les gradins.

La maîtresse était là avec ses enfants.

On avait tous des drapeaux pour soutenir les joueurs du SMV.

On criait «Allez, allez SMV»!

On a vu nos deux entraîneurs Lambert et Axel, les numéros 2 et 16.

Notre équipe a gagné 22 à 23, c'était serré, il y avait du suspense et de l'ambiance !»

«J'ai adoré quand j'ai redonné la balle aux joueurs pendant le match !» Elora

«Ce que j'ai préféré, c'est l'entrée sur le terrain avec les joueurs, les projecteurs et la fumée. Sayf

«Quand je serai grande, je veux faire du hand !» Manon

«J'ai adoré le match et quand j'ai été pris en photo avec les joueurs !» Tiago

«J'étais fier de nos entraîneurs !» Lorenzo



Nous souhaitons profiter de notre article pour remercier les parents pour leur implication dans la vie de l'école : Dons de déguisement, participation au marché de Noël, participation à la COOP nous permettant de financer des projets d'école (Atelier théâtre pour les CE2/CM1 et CM1/CM2) et des sorties (2 sont prévues en Mai et Juin). Nous remercions également nos bénévoles de « lire et faire lire » qui chaque semaine organisent un temps de lecture très apprécié par les élèves.

merci

Ecole Thomas PESQUET



On a fait des plantations. On a appris plein de choses sur les abeilles, les escargots, les poules, le lapin, les poissons, les perroquets. Il y avait un lapin tout seul avec des poules. Il y avait un poisson qui nettoyait les vitres en les léchant. On a rapporté des haricots pour la maison et des fraisiers pour la classe. On a mangé un gâteau avec du sirop à l'eau. On a mis de la terre avec nos graines de haricots. On a vu et senti des fleurs, des plantes aromatiques et des plantes carnivores.

Nous sommes allés à pied au Jardin des Saules. Nous avons planté des graines d'haricots.

On a planté des fraises. On a mangé un goûter. On a regardé des poissons, des lapins et un perroquet. On a vu des poules. Une poule avait pondu un œuf.

Nous avons vu des maisons pour protéger les oiseaux. On a joué à cache-cache dans une petite forêt d'arbres.

On nous a expliqué comment utiliser le matériel de jardinage : des pelles pour creuser,

un arrosoir pour arroser, un râteau pour ratisser ou gratter la terre, des bottes, des gants pour se protéger les mains.

Il y a aussi une brouette pour transporter la terre ou le matériel de jardinage.

On remercie tous les gens de la jardinerie.

Les élèves de la maternelle Thomas Pesquet

En dictée à l'adulte en 2 temps.

“

LA CANTINE

La cantine est bonne pour certaines personnes et pour d'autres, le contraire. La cuisine est équilibrée. Il y a des cartes de couleurs qui disent si on a le droit de parler ou pas. La récréation pendant la cantine consiste à des activités (jardinage, l'espace, foot, jeux olympiques, etc.). Nous avons demandé aux membres du groupe leur menu préféré : Pierre : hamburger, frites et charlotte aux fraises ; Baptiste : hamburger, frites et banane au chocolat ; Tom : riz et pâtes ; Manel : potatoes et île flottante ; Eléa : hamburger, frites et banane au chocolat fondu. Nous avons demandé aux membres du groupe s'ils aimaient la cantine : Pierre : oui ; Baptiste : ça dépend du menu ; Tom : non ; Manel : ça dépend ; Eléa : je ne mange pas à la cantine mais je voudrais bien.

Eléa, Manel, Baptiste, Tom et Pierre

LE TRAVAIL EN CLASSE

En classe, les exercices sont parfois faciles, parfois difficiles, mais souvent, ils sont bien à notre niveau. On peut faire de l'autonomie quand on est en temps libre. Il arrive parfois qu'on fasse des erreurs, comme dans de nombreuses écoles. En tout cas, on aime bien travailler en classe. En français, on fait des dictées. En mathématiques, on décompose les nombres, on fait du calcul mental en chronométrant et des calculs posés.

Louise, Maïa, Sienna, Vanille et Juliette

”

LA RECREATION

Dans la récréation, il y a plusieurs espaces : la cour, le terrain avec des buts et des paniers de basket, les espaces verts, un préau. Dans les espaces verts, il y a des buissons. On a beaucoup de place et on peut jouer à cache-cache. Dans la cour, on joue à la marelle. Il y en a qui jouent aux cartes Pokemon pour les échanger. On joue aussi aux billes, à l'épervier et au loup.

Nathan, Axelle, Samuel, Louane, Milaëdy

LE SPORT A L'ECOLE

En ce moment, on fait les arts du cirque avec Nicolas, comme les assiettes chinoises, les anneaux, du diabolo, les foulards, les balles et les massues pour jongler. Les CM1 ont fait du rugby-flag et les CE1 ont fait de l'athlétisme. Aussi, on faisait des mini-parcours avec des cordes, des plots et des cerceaux. Les CE1 ont fait du volley-ball avec Enzo et du hand-ball avec Axel et Lambert. Ils nous apprenaient à faire des passes, à dribbler comme il faut et à avoir des techniques parfaites. On a fait de la gym avec Christopher.

Alban, Gabriel, Titouan, Louis et Théo

✓ Des champions de France en Canoë-Kayak !



Les 9 et 10 avril, Clément Touchaud et Mahé Duron se sont rendus à Libourne pour participer aux championnats de France de Canoë-Kayak de fond dans la catégorie K4 : ils en sont revenus avec la médaille d'or autour du cou et le sourire aux lèvres !

Après un départ en seconde position, l'équipage, complété par les Vernonnais Nolan Dassy et Baptiste Ducreux, a rapidement pris la tête de la course pour tenir bon durant les 5 000 mètres et devancer l'équipage de Saint-Grégoire d'une longueur de bateau sur la ligne d'arrivée.

Eux qui sont tous cadets 1ère année ont affronté des équipages constitués de cadets 2ème année, une différence de gabarits et d'expérience de course qui n'a pas eu raison du point fort de ces jeunes athlètes : la cohésion d'équipe.

L'occasion pour Clément et Mahé de rappeler l'importance de leur groupe de cadets dans lequel Axel Breton, résidant lui aussi sur la commune, contribue à l'émulation lors des entraînements en individuel et en équipe. Des adolescents animés par esprit compétitif, amical et fraternel puisque la sœur de Mahé, Ilona, participait également à ces championnats.

Fiers et heureux, Mahé et Clément restent concentrés car la saison n'est pas finie : il reste encore les Championnats de France de vitesse qui auront lieu à Vichy en juillet. Pour pouvoir y participer, il faudra d'abord passer les sélections à Mantes-la-Jolie à la fin du mois de mai.

Souhaitons bonne chance à nos jeunes kayakistes : Clément, Mahé, Axel et Ilona ainsi qu'à leurs coéquipiers !

L'ÉNIGME DE VIOLETTE



En ce joli mois de mai dans le jardin extraordinaire de Violette, il pousse un tas de fleurs magnifiques, toutes plus belles les unes que les autres.

Elle les vend à l'unité ou en bouquet avec toujours un nombre entier d'euros (c'est plus facile pour les comptes).

Voici quelques bouquets constitués de roses rouges magiques, de marguerites à effeuiller, de tulipes jaunes du bonheur et de bleuets enchantés qui coûtent dans le désordre 11, 15, 18, 21, 24, et 39 euros.

Bouquet A	Bouquet B	Bouquet C
Bouquet D	Bouquet E	Bouquet F

Mais combien devra dépenser Théo s'il veut offrir une seule rose magique à sa maman ?

Aide : il n'est pas nécessaire de trouver le prix de chaque fleur, il faut penser aux regroupements...

La Chapelle-Longueville se met au vert

Les agents et élus communaux ont profité de l'hiver pour imaginer de nouveaux espaces verts, qui prennent vie en ce printemps 2022.

La place de l'église, à Saint-Just, a été entièrement revue et modernisée pour que les habitants et randonneurs puissent bénéficier d'un aménagement paysager accueillant. En face de la mairie, un espace de pique-nique a été installé sur une pelouse nouvelle, ceinte d'une haie de charmille.

L'aménagement du square de la Garenne, en entrée du village de Saint-Just, a également été finalisé. Dix-sept arbres pommiers et poiriers y ont été plantés, ainsi qu'une haie champêtre en bordure de la rue des Saules.

Une haie décorative a été réalisée à proximité du City stade de La Chapelle-Réanville. Cette haie agrémentera le nouvel espace sportif, très fréquenté par les résidents, et préservera la quiétude des riverains de cette installation.

Des plantations nouvelles seront également installées devant l'entrée de l'annexe de mairie de Saint-Pierre-d'Autils, faisant suite aux travaux d'accessibilité qui y ont été réalisés cet hiver.

Les massifs de fleurs annuelles, qui participent pleinement de la qualité de vie de nos villages, seront plantés dans le courant du mois de mai.



Cessation d'activité pour le centre d'enfouissement du SETOM

À La Chapelle-Réanville, le centre d'enfouissement technique du SETOM a définitivement cessé toute activité depuis le 31 décembre 2021, pour la plus grande satisfaction des riverains.

Histoire d'un équipement... encombrant

Le site actuel d'enfouissement est né de la présence d'une carrière de sable creusée pour les besoins de la construction de l'autoroute A13 dans les années 1960.

En 1974, après plusieurs années d'activité non réglementée, le Préfet de l'Eure crée officiellement la décharge pour l'enfouissement de 16 000 tonnes par an d'ordures ménagères.

En 2002, le SETOM prend en gestion le centre d'enfouissement et décide de ne l'utiliser que pour le stockage des déchets ultimes non dangereux (les encombrants débarrassés des matériaux recyclables) et de gravats. La capacité du site atteint 85 000 tonnes par an en 2013.

Cette exploitation induit, depuis de nombreuses années, des nuisances olfactives, environnementales et d'agrément au préjudice des habitants de notre commune.

Le 31 décembre 2021, l'activité d'enfouissement du site a définitivement cessé. Le SETOM conserve une responsabilité pour assurer la sécurité, l'entretien et l'avenir du site.

Quel avenir pour ce site ?

La présence des casiers d'enfouissement et la nécessité d'entretenir les installations existantes limitent les possibilités de reconversion du site de La Chapelle-Réanville.

Un projet d'installation d'un parc solaire photovoltaïque est actuellement à l'étude. Ce projet, auquel la commune de La Chapelle-Longueville, les associations et les riverains seront pleinement associés, serait de nature à offrir une seconde vie vertueuse à cette installation.

✓ Dépôts sauvages



Voilà une mode dont la commune se passerait bien : les dépôts sauvages. Ils fleurissent un peu partout sur notre territoire et aux abords de la déchetterie de La Chapelle-Réanville.

Cette situation chronophage pour nos équipes de voirie, coûteuse pour la collectivité est difficile à contrôler. En effet, le pouvoir de sanction administrative du maire existe, mais les contrevenants laissent rarement leur carte de visite sur place.

Le 7 avril dernier, les représentants de notre commune, de Mercey, de SNA, du SYGOM et de SEVE se sont réunis sur ce thème pour tenter de trouver des réponses aux incivilités. Plusieurs pistes de réflexion ont été abordées.

La nature est un bien commun qu'il incombe à chacun d'entre nous de préserver. Laissons aux générations futures l'espoir d'une terre pleine d'avenir et de projets.

Unissons nos forces contre les dépôts sauvages et signalons ces incivilités sur le guichet unique !!

Selon l'article L.541 du code de l'environnement les dépôts sauvages désignent les déchets abandonnés hors du circuit normal de collecte. Ces dépôts sont des déchets jetés sur les trottoirs, aux sacs déposés près des points d'apport volontaire jusqu'aux décharges sauvages.



L'ail des ours

L'ail des ours, appelée aussi ail sauvage ou ail des bois, est une jolie plante herbacée qui pousse spontanément dans nos sous-bois et les forêts de hêtres, de charmes ou de chênes, en zone humide et ombragée, et peut se cultiver aussi dans le jardin. Le nom courant "ail des ours" vient d'une croyance selon laquelle les ours mangeraient cette plante pour reprendre des forces après l'hibernation.

C'est une plante des plus savoureuse, facile à intégrer dans toutes les recettes salées et excellente pour la santé. Vous la reconnaîtrez par son odeur caractéristique et si vous parcourez les sous-bois en cette saison vous ne manquerez pas de la croiser. Les premières feuilles apparaissent en février/mars et les fleurs un mois plus tard. C'est donc la pleine saison. Il faut cueillir les feuilles plutôt avant la floraison : elles sont plus tendres et plus parfumées. Le bulbe sera ramassé de l'été jusqu'à l'automne.

Exemple d'utilisation : Le pesto à l'ail des ours

Pour réaliser ce pesto, il vous suffit d'une belle quantité de feuilles d'ail des ours fraîches (allez donc dans les sous-bois de La Chapelle-Réanville par exemple près des sources et des ruisseaux...), d'huile d'olive (ou huile neutre si vous n'aimez pas le goût typé de l'olive), de parmesan et de pignons de pin.

Vous écrasez les pignons puis l'ail des ours au mortier, ajoutez petit à petit l'huile, puis le fromage râpé. Vous pouvez aussi tout mixer au blender, la texture sera un peu différente.

A conserver en bocaux stérilisés ou congelé en remplissant des moules à petits glaçons. On peut ensuite ajouter ce pesto à des soupes ou un plat de pâtes. Facile et rapide pour relever les préparations !



✓ Construction d'un abri de jardin, doit-on demander une autorisation ?

Pour construire un abri de jardin, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire en fonction de la surface de votre construction et des règles applicables dans votre village d'origine.

Jusqu'à 5m², aucune autorisation n'est nécessaire.

De 5m² à 40m², si vous habitez Saint-Pierre-d'Autils ou La Chapelle-Réanville, il vous faut déposer une Déclaration Préalable de travaux (DP) ou un Permis de Construire (PC) si vous dépassez les 40m².

Si vous habitez Saint-Just, il faut déposer une DP pour une construction de 5m² à 20m² et un Permis de Construire (PC) si vous dépassez les 20m².

Pour une déclaration Préalable, le délai d'instruction est d'1 mois, plus 1 mois supplémentaire si vous êtes en bord d'un monument historique (château ou église classés par exemple). Pour un permis de construire, le délai d'instruction est de 2 mois, plus 1 mois supplémentaire si vous êtes en bord d'un monument historique.

De plus, même si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme, vous devez respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou du document d'urbanisme en vigueur à ce jour.

Pour toute demande d'information complémentaire ou pour consulter les règles de construction applicables à votre secteur, n'hésitez pas à vous adresser au service urbanisme de la mairie ou sur le site lachapellelongueville.fr (onglet urbanisme dans vie municipale).



LES ASTUCES DU JARDINIER



Les travaux du jardin au printemps



Au printemps, le jardin retrouve petit à petit de sa vigueur ! Les dernières gelées sont passées, les végétaux se remettent à bourgeonner, à pousser et à fleurir. Pour vous, c'est le temps du retour au jardin. Et il y a beaucoup de travaux à faire dans le jardin au printemps ! Nettoyer, semer, planter, repiquer, voici tous les travaux à réaliser au jardin au printemps.

Semer en terre les légumes primeurs

Dans le jardin au printemps, après les dernières gelées, vous pouvez semer en terre dans votre potager les légumes primeurs. Comme leur nom l'indique, les légumes primeurs sont les légumes que l'on plante le plus tôt dans la saison, dès la fin de l'hiver. Parmi les légumes primeurs, on compte la carotte, le radis, la pomme de terre, les petits pois ou la laitue. Semez ces légumes sous châssis ou sous tunnel et utilisez un voile de forçage pour accélérer leur croissance.

Semer puis repiquer les légumes d'été

Vous pouvez commencer dès le mois de mars les semis des légumes d'été (la tomate, l'aubergine, le poivron ou la courgette). Semez ces légumes d'été sous abri ou en intérieur dans des petits godets biodégradables. Vous pourrez ensuite les repiquer en terre directement dans votre potager aux alentours du mois de mai.



Nettoyer le potager

Avant de replanter vos légumes dans le potager, passez un peu de temps pour nettoyer votre potager. Bêchez légèrement la terre et ajoutez du compost et des amendements organiques. Vous pouvez aussi planter de l'engrais vert (de la moutarde par exemple) dès le début du printemps pour nourrir la terre de votre potager.

Tailler les arbres et arbustes

Les arbres et arbustes de votre jardin au printemps se remettent à bourgeonner. Effectuez les toutes dernières tailles sur vos arbres et arbustes avant que les nouvelles feuilles et branches se mettent à pousser.

Planter les fleurs vivaces et arbustes

Fleurissez votre jardin au printemps !

Le printemps est le moment idéal pour planter les fleurs vivaces et arbustes. Les vivaces de printemps fleuriront durant de nombreuses années et apporteront chaleur et couleur à votre jardin. Vous pouvez par exemple planter des Adonis, Anémones, Iris, ou Cœur de Marie.

Scarifier la pelouse

Votre pelouse a souffert du froid voire de la neige tout l'hiver ! Offrez-lui une bouffée d'air frais en scarifiant votre pelouse. Il s'agit d'enlever la mousse qui s'est formée entre les brins d'herbe et qui empêche la pelouse de respirer. N'oubliez pas de mettre une fine couche d'un mélange de sable et terreau.



A TRAVERS CHAMP avec BERNARD LETELLIER

Il cultive des terres à Saint-Pierre d'Autils et à Saint-Marcel. Mais vous pouvez aussi le rencontrer de l'autre côté de la Seine car il exploite également des terres à Port-Mort et à Notre-Dame de l'Isle. Tout ceci avec l'aide de son fils Karl et de ses petits-enfants Enzo et Hugo. Sans oublier son épouse, Nicole qui s'occupe de la gestion de l'exploitation.

Quelles sont les cultures en cours en ce moment ?

Le blé, notamment sur le champ qui longe le terrain de sport de Saint-Pierre d'Autils, l'orge et l'avoine à Saint-Marcel. Ces cultures seront récoltées en août prochain.

Cas particulier de la luzerne plantée à Mestreville, Saint-Etienne sous Bailleul et Port-Mort : elle a été plantée il y a deux ans, on la récolte au bout d'un an et comme elle repousse toute seule, on la récolte à nouveau les deux années suivantes. Il faudrait maintenant semer du maïs pour une récolte en novembre mais la terre est trop dure et il ne pleut toujours pas. La météo espérée par les agriculteurs n'est pas la même que celle souhaitée par les autres habitants de la commune !

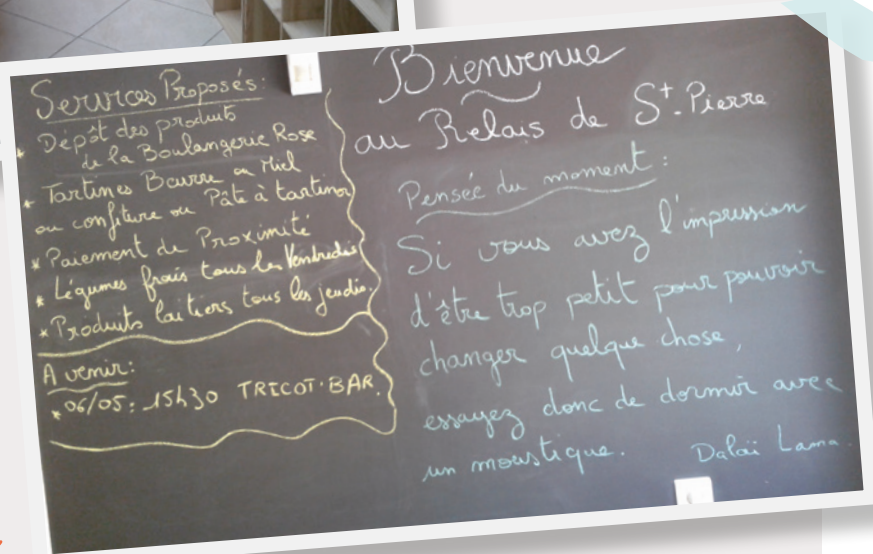
Pour assurer tous ces travaux, il faut du matériel : outre les tracteurs déjà évoqués plus haut, on citera une charrue à 4 corps (c'est-à-dire 2 fois 4 socles), une herse rotative pour émietter la terre, un semoir à grains, une faucheuse rotative, une secoueuse pour aérer les plantes fauchées avant de les récolter, une presse à ballots... Pas de moissonneuse-batteuse en revanche : cette activité est sous-traitée à un professionnel. Et les récoltes sont transférées à la coopérative voisine sauf le foin qu'il vend directement.

L'augmentation du prix du carburant est un gros souci pour Bernard Letellier car le tracteur peut avaler 150 à 200 litres par jour ! Pour se changer les idées, Bernard et sa femme se sont acheté deux vélos électriques : c'est beaucoup plus économique et ils peuvent profiter ensemble du calme de la nature.

Les champs, les pâtures, les bois constituent un environnement auquel les habitants de nos villages sont très attachés. Mais la population a évolué et on ne sait pas toujours reconnaître aujourd'hui les cultures des champs, ni le temps des semis ni celui des récoltes.

L'Écho a donc interrogé Bernard LETELLIER, l'un des derniers cultivateurs de notre commune. On le connaît bien à Saint-Pierre d'Autils, juché sur l'un de ses impressionnants tracteurs, circulant prudemment dans les rues étroites du village et gratifiant les automobilistes qui serrent les murs des propriétés pour le laisser passer d'un grand geste de remerciement et d'un large sourire !

Né à Vernon il y a bientôt 70 ans, il a passé son enfance à la ferme de la rue de la Haute-Marâtre à Saint-Pierre d'Autils dont il a repris l'exploitation en 1976. Plus tard, il a repris la ferme de son oncle Roland à Saint-Etienne sous Bailleul.



✓ Un nouvel avenir pour le café de Saint-Pierre d'Autils

Depuis la « première gorgée de bière » du 17 septembre dernier ; bière des Deux Amants, artisanale et locale bien sûr, toujours servie à juste température ou d'autres... Il s'en passe des événements au Relais de Saint Pierre !

Outre le Café, Tabac, Presse, FDJ, dépôt de pain (de chez Rose), les sympathiques David et Guillaume marquent peu à peu leur empreinte ... Leur désir d'en faire un lieu de rencontres, d'échanges, de culture commence en effet à prendre racine !

- Des après-midi « Tricot'Bar » avec Nadine et Gisèle, qui donnent volontiers des conseils, qui peuvent même initier, en papotant dans la bonne humeur, à l'image des lavandières d'autrefois.
- Du chant avec Fil en Scène, la troupe de théâtre en résidence sur la commune ; avec Agnès, une Aveyronnaise passionnée de chants traditionnels, qui encourage les gens à reprendre en chœur les refrains.
- Des soirées à thèmes comme celle des cocktails (avec ou sans alcool), de la raclette et pourquoi pas de temps en temps en regardant sur les murs... quelques clichés d'un de leur copain chasseur de lumière, ou d'autres, pour se régaler les yeux et le ventre en même temps !

Et des projets, et des projets ... ! Soirées concert, fête de la musique, bientôt ou l'année prochaine ?!

Pour l'heure, c'est l'annonce de l'ouverture de l'épicerie qui est à saluer, mais ce n'est évidemment pas l'annexe d'un supermarché !

On y trouve un peu de tout mais la préférence va aux produits locaux et à la qualité.

Pour un maximum de fraîcheur, la livraison des produits laitiers, c'est le jeudi et celle des légumes, le vendredi.

Un choix de vins spiritueux, de bières artisanales, d'épicerie fine salée et sucrée...

A noter, un super rayon de conserves de poisson de la pointe de Penmarc'h.

Pains et pâtisseries (sur commande de chez Rose) mais aussi des tartines beurrées, au miel ou à la confiture, à déguster sur place avec un petit café torréfié à Pacy-sur-Eure...!

En tout cas les bonnes idées ne manquent pas et leur présence comme celle de la boucherie de Saint-Pierre d'Autils et de la Maison Bobier à Saint-Just est une chance pour nous tous !

**Le relais de Saint-Pierre – 6 rue du Bourgage
à Saint-Pierre d'Autils – 27950 La Chapelle-Longueville –
Tél 02 32 53 12 72**

AVANCÉE DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU est un règlement qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation des terrains sur nos villages. Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont instruites à partir de ce document. Il répond aux questions du quotidien : où peut-on construire ? quel type de bâtiment, de matériaux peut-on utiliser et quelles sont les règles à respecter ?

Depuis le 22 septembre 2021, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration d'un nouveau PLU. Une procédure de sélection d'un bureau d'étude a été lancée et 3 cabinets ont répondu à notre appel d'offre.

La municipalité doit donc sélectionner un bureau d'étude après analyse des retours et audition des cabinets finalistes.

Le bureau d'étude retenu accompagnera notre commune tout au long de la procédure qui aboutira à l'approbation définitive du PLU.

Pendant cette procédure, la concertation des habitants sera organisée par les actions suivantes à minima et toutes autres supplémentaires si besoin :

- mise à disposition d'un dossier d'information régulièrement actualisé et d'un recueil d'observations écrites des habitants, professionnels et exploitants, associations locales et autres personnes concernées (dans les 3 mairies et accessible en ligne pour le dossier d'information) ;
- mise en place d'une adresse électronique dédiée au projet et destinée à recueillir vos observations ;
- organisation d'un questionnaire en ligne via le site de la commune et dans les trois mairies, ayant vocation à définir des éléments de diagnostic et de principes orientant l'élaboration du PLU ;
- organisation de réunions publiques dans chacun des villages ;
- publication d'articles réguliers dans le journal municipal.

N'hésitez pas à vous rendre sur la page urbanisme de notre site internet lachapellelongueville.fr. Vous pourrez entre autres y consulter la délibération de prescription de l'élaboration du PLU, mais également les règlements encore en vigueur à ce jour et télécharger les formulaires de demande d'autorisations d'urbanisme.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE NINA SIMONE À SAINT-PIERRE D'AUTILS

Lors d'une délibération du Conseil Municipal du mercredi 24 novembre 2021 a été voté à l'unanimité le principe de désigner un maître d'œuvre pour la réhabilitation de l'école Nina Simone à Saint-Pierre d'Autils.

Le 17 janvier 2022, à la clôture de l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre, la commune a reçu 2 candidatures.

Après étude des dossiers, la commission a retenu le Cabinet KCA ARCHITECTURE pour sa méthodologie et l'objectivité de son planning.

Une première réunion sur site a eu lieu le 14 février 2022.

Le programme des travaux concernant la réhabilitation de l'école Nina Simone comprendra deux phases :

- 1 - le remplacement partiel des menuiseries, objectif à l'été 2022 ;
- 2 - l'aménagement et la mise aux normes du bâtiment principal recevant les classes y compris les baies sur cour et du bloc sanitaire, objectif à l'été 2023 compte tenu de l'ampleur du projet (autorisations d'urbanisme, subventions, concertation avec les utilisateurs, présentation du projet aux différents intervenants, continuité de service de l'école...).

Depuis, une Déclaration Préalable de travaux a été déposée pour le changement des fenêtres et acceptée le 13 avril 2022 (objet : changement des fenêtres sur la rue du Guesdon, sur le pignon de la place et les étages sur la cour de l'école).

Le cabinet d'architecture a donc constitué le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) afin de désigner l'entreprise de menuiseries. La consultation est ouverte jusqu'au 23 mai, date de remise des offres.

Une école n'est pas un chantier comme les autres : afin de prévenir les risques d'accident, ne pas gêner le bon déroulement de la classe (bruit, poussière), il est fortement recommandé d'exécuter les travaux sur le temps des vacances. Le planning doit être calé en fonction des contraintes techniques (en l'espèce approvisionnement du chantier) et de la priorité donnée à la continuité de l'activité scolaire dans de bonnes conditions.

De nouveaux aménagements pour la sécurité routière

L'équipe municipale de la commune de La Chapelle-Longueville porte une ambition forte en matière de sécurité routière. Le partage apaisé des voies publiques entre les véhicules motorisés, les riverains et les moyens de mobilité douce est en effet gage de sûreté pour les habitants et vecteur d'attractivité pour notre commune.

Un cabinet spécialisé a été mandaté pour proposer des aménagements susceptibles de sécuriser les routes communales et départementales traversant les villages de La Chapelle-Réanville, Saint-Pierre-d'Autils et Saint-Just.

Dès ce premier semestre 2022, deux premiers aménagements sont réalisés sur la route départementale qui traverse le village de La Chapelle-Réanville. En février dernier, un plateau trapézoïdal a été réalisé à proximité de la rue du Ruisseau, limitant la vitesse des automobilistes et sécurisant le cheminement des piétons. En mai, un plateau surélevé complet sécurisera la place de Réanville. Des trottoirs faciliteront le cheminement des écoliers qui se rendent à l'arrêt de bus le plus proche.

Des aménagements de sécurité routière seront également réalisés dans les villages de Saint-Just et Saint-Pierre-d'Autils, à partir du second semestre 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2023.





✓ Rénovation de l'annexe de mairie de Saint-Pierre-d'Autils

Les travaux de modernisation de l'annexe de mairie de Saint-Pierre-d'Autils se poursuivent.

La salle des mariages a été rénovée en profondeur. Le bâtiment provisoire qui était collé à la mairie manquait de cachet : il a été retiré au cours de l'été 2021. Après des travaux de maçonnerie, de peinture et la pose de nouvelles fenêtres, c'est un espace plus confortable qui accueille les mariés et leurs convives.

L'espace d'accueil de la mairie, qui était établi à l'étage, a été déplacé au rez-de-chaussée à la faveur d'importants travaux de restauration réalisés cet hiver, afin que les services publics de notre commune soient accessibles à tous. Une porte d'entrée et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite ont été installés. Au sol, les carreaux anciens ont été restaurés pour conserver une touche rétro.

Horaires d'ouverture de l'annexe de mairie de Saint-Pierre-d'Autils :

Le mardi entre 10h et 12h (permanence de Monsieur le Maire) ;

Le vendredi entre 14h et 16h.

✓ Aménagement du terrain des Amelots

La commune a mené à son terme le projet d'aménagement du terrain des Amelots, situé à Saint-Just, qui sera inauguré à la fin du printemps.



Un projet construit avec les habitants

Au printemps 2021, une large consultation publique a été réalisée auprès des habitants du quartier des Amelots.

Cette consultation a rencontré un vif succès : 37 retours et suggestions ont été formulés par les riverains, permettant à la commune d'ajuster les aménagements prévus aux souhaits de la population.

Des espaces de jeux pour les petits, des tables de tennis de table, un panier de basket, des espaces arborés ou encore des tables de pique-nique... Les petits et grands bénéficient aujourd'hui d'équipements qui participent à la vitalité et à la convivialité du quartier.



Inauguration festive le 18 juin

L'équipe municipale propose à l'ensemble des habitants de La Chapelle-Longueville de participer à l'inauguration du nouveau terrain des Amelots, le samedi 18 juin 2022 à 16h. Des activités sportives accessibles à tous seront organisées lors de cet événement festif. Un verre de l'amitié sera offert.

✓ La Bibliothèque de La Chapelle-Longueville



Ça bouge à la bibliothèque!

Depuis le MARDI 12 AVRIL la bibliothèque ouvre ses portes un jour supplémentaire : tous les MARDIS de 16h30 à 18h30 ainsi que pendant toutes les petites vacances scolaires grâce à l'arrivée de deux nouvelles bénévoles venant de Saint-Just et Saint-Pierre d'Aults.

L'équipe compte maintenant 8 personnes qui seront heureuses de vous accueillir dans ses nouveaux locaux situés au premier étage de la Mairie de La Chapelle-Réanville.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Brigitte TENA au 06 10 32 73 92 ou consulter le site de La Chapelle-Longueville : lachapellelongueville.fr

Nouveaux horaires :

Lundi : 16h30/18h30

Mardi : 16h30/18h30

Mercredi : 16h30/18h30

Samedi : 10h/12h30

Atelier Lecture de mai

Plus qu'une bibliothèque c'est également un lieu d'échanges et de convivialité.

Venez partager votre amour de la lecture chaque mois en participant à un atelier thématique.

Vous aimez les Romans Policiers

Venez partager votre coup de coeur le lundi 30 mai de 18h00 à 19h00.

Pour plus de renseignements :

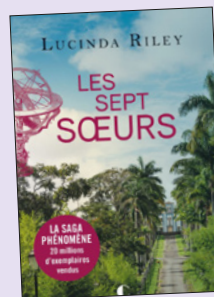
• lachapellelongueville.fr

• 02 32 52 21 88

• biblio.lachapelle@orange.fr

Les coups de ♥ des bibliothécaires

Littérature adulte :



Si vous avez envie de voyager aux quatre coins du monde.... Vous serez conquis par la saga en 7 volumes des SEPT SŒURS de Lucinda Riley.

Tome 1

À la mort de leur père, énigmatique milliardaire qui les a adoptées aux quatre coins du monde lorsqu'elles étaient bébés, Maia d'Aplièse et ses sœurs se retrouvent dans la maison de leur enfance, Atlantis,

un magnifique château sur les bords du lac de Genève. Pour héritage, elles reçoivent chacune un mystérieux indice qui leur permettra peut-être de percer le secret de leur origine.

Lucinda Riley est née en Irlande et après une carrière d'actrice au théâtre, au cinéma et à la télévision, elle a écrit son premier roman à 24 ans. Ses livres ont depuis été traduits dans 37 langues et se sont vendus à 20 millions d'exemplaires dans le monde entier. Elle figure fréquemment en tête de liste de best-sellers du New York Times et du Sunday Times. Depuis plusieurs années, Lucinda est plongée dans l'écriture de la série Les Sept sœurs, qui suit le destin de sœurs adoptées et s'inspire de la mythologie qui entoure la célèbre constellation de la Pléiade. La série est devenue un phénomène mondial : tous les tomes ont été n°1 des ventes à travers le monde. Elle est en cours d'adaptation pour une série télévisée.

Littérature jeunesse

Fashion Victime de Juno Dawson

Lorsque Jana devient top-modèle, elle découvre que la réalité du métier n'a rien à voir avec l'image que l'on s'en fait...

Dans un parc d'attractions, Jana, seize ans, se fait repérer par un agent de mannequins. Après hésitation, la jeune fille accepte et signe un contrat. Elle défile bientôt pour les plus grands noms de la mode et évolue dans un milieu glamour mais cruel. Afin de gérer la pression, l'adolescente prend des tranquillisants et des somnifères. C'est le début d'un cauchemar qui poussera Jana à révéler au monde entier combien l'univers de la beauté peut être laid...





ELECTIONS LÉGISLATIVES, JE VOTE!!



Les élections législatives servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

Les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 renouvellent dans son intégralité l'Assemblée nationale.

La Constitution fixe le nombre maximum de députés à 577.

Les 577 sièges sont répartis à raison de 558 pour les départements, 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer, 11 pour les Français de l'étranger.

LES BUREAUX DE VOTES SERONT OUVERTS DE 8H00 À 18H00

BUREAU N°1 – Mairie de SAINT-JUST

BUREAU N°2 – Mairie de SAINT-PIERRE D'AUTILS

BUREAU N°3 – Mairie de LA CHAPELLE-RÉANVILLE

Pour voter par procuration, les services du Ministère ont mis à jour le dispositif de la procédure d'établissement des procurations.

1/ Procuration papier :

Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :

Commissariat de police (où qu'il soit)

Gendarmerie (où qu'elle soit)

Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)

Lieu accueillant du public (défini par le préfet)

Pour remplir le formulaire :

Vous devez notamment indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place.

Vous pouvez retrouver ce numéro sur ce téléservice et sur votre carte électorale.

Vous devez également indiquer les nom, prénoms et date de naissance de l'électeur chargé de voter à votre place.

Un récépissé vous est ensuite remis.

2/ Procuration en ligne :

La télé-procédure est ouverte au public sur maprocuration.gouv.fr

***Si vous souhaitez être assesseur bureau de vote ou participer au dépouillement,
nous vous invitons à contacter la mairie au 02 32 52 21 88.***

Location temporaire d'un garage communal à partir du 1^{er} juin

La commune propose à la location un garage situé 1 rue du Jeu de Sas,
à Saint-Just, pour la somme de 60 € mensuels.

Cette opération vise à dépanner les personnes confrontées à une difficulté temporaire
(déménagement, besoin particulier), pour une période maximale de deux mois.

**Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous rapprocher de la mairie au 02 32 52 21 88 ou
à l'adresse contact@lachapellelongueville.fr**



ASSEMBLEE CITOYENNE

APPEL À CANDIDATURE

Transparence, éthique, partage et communication sont des valeurs qui animent et réunissent les membres de l'équipe municipale. Associer les habitants aux réflexions nécessaires à l'avenir de la commune est donc une évidence.

Plusieurs réunions à thèmes, ouvertes à tous les âges, seront proposées.

La première réunion aura lieu le 1^{er} juin à 18H à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville.

Si ce projet vous intéresse vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie par téléphone au 02 32 52 21 88 ou par mail à l'adresse contact@lachapellelongueville.fr.

✓ Arrivée du guichet numérique unique ... mais de quoi s'agit-il ?



Depuis janvier 2022, près de 40 démarches administratives courantes sont accessibles 7j/7, 24h/24, depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone !

En effet, le Guichet Numérique Unique offre un service de démarches en ligne, gratuit, simple et rapide pour une demande liée à un acte d'état-civil, une demande d'intervention, une demande de rendez-vous, une pré-inscription à la crèche, une demande de raccordement à l'eau potable ou de bac à déchets.

Vous pourrez effectuer la quasi-totalité des démarches administratives de votre agglomération et de ses communes.

Rendez-vous sur les sites lachapellelongueville.fr ou sna27.fr, bouton «Mes démarches».



✓ Accueil en mairies

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	9H-12H 15H30-18H00	9H-12H	
MERCREDI	9H-12H		
JEUDI	9H-12H		15H-18H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just 02 32 52 21 88 **Saint-Pierre d'Autils** 02 32 52 22 17 **La Chapelle-Réanville** 02 32 52 42 62

Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- **À la mairie de Saint-Just** : le jeudi de 10h à 12h
- **À la mairie de Saint-Pierre d'Autils** : le mardi de 10h à 12h
- **À la mairie de La Chapelle-Réanville** : le jeudi de 16h à 18h

Mairie

2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville

Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

f « Bienvenue à la Chapelle-Longueville »

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site.

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autils :

- Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
- Les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h
- Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88

Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.

Tél : 02.32.53.26.93

Ouverture du lundi au samedi sauf les jours fériés :

Horaires d'été, 1^{er} avril au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h

Horaires d'hiver, 1^{er} novembre au 31 mars : 9h-11h45 et 13h-16h45

Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompiers, Samu, police) : 112
- Médecin de garde : 02 32 33 32 32

ERDF contact dépannage : 0810 333 027

- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
- Heures de bureau : 0 800 508 104
- En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115



AGENDA

Les prochains rendez-vous

EVOLUTIF SELON
LES CONDITIONS
SAINTOIRES

19 mai Final File en scène – Rendez-vous à 18H30 place de Saint-Just

22 mai Parcours d'orientation au départ de chaque école entre 13h30 et 15h30

29 mai Randonnée – Rendez-vous à 9H place de la marre à La Chapelle-Réanville – ARIA

30 mai Atelier lecture « Coup de cœur » - Rendez-vous à 18H à la bibliothèque La Chapelle-Réanville

1 juin Assemblée citoyenne – Rendez-vous à 18H au foyer rural de Saint-Just

12 juin 1er tour des élections législatives

19 juin 2nd tour des élections législatives

17 juin Cirque théâtre à Elbeuf – Covoiturage à 19H15 place de la marre à La Chapelle-Réanville - ARIA

18 juin Nettoyage de la marre de La Chapelle-Réanville – Rendez-vous à 9H – ARIA

18 juin Repas dansant – Rendez-vous à 19H place de Saint-Pierre d'Autils – Les Autils

18 juin Inauguration de la place des Amelots – Rendez-vous à 16H - Municipalité

21 juin Fête de la musique – Parc derrière l'école à La Chapelle-Réanville – LPLA

23 juin Remise des lots aux CM2 – Rendez-vous à 18H – Mairie Saint-Pierre d'Autils

24 & 25 juin 2ème édition de Longueville en fête – Théâtre et musique – Municipalité

2 juillet Fête de l'enfance - (programme en cours)

28 août Foire à tout – ARIA

18 septembre Journée pêche et barbecue – ARIA
Septembre (date à définir) – Déjeuner champêtre – Saint-Pierre d'Autils – Comité de Jumelage

25 septembre Comédie musicale Le Cheval Blanc – Salle des fêtes de La Chapelle-Réanville – Rendez-vous à 15H30 - Viva Voce

PRENEZ SOIN DE VOUS

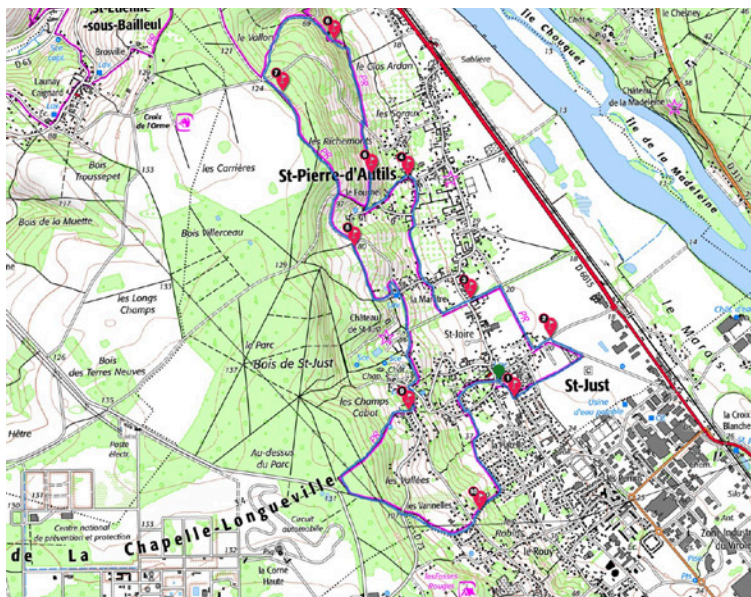
Retrouvez ces événements sur notre site
lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un événement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr

À la découverte des chemins de notre commune

- Un chemin une école - Parcours de randonnée de 7.5 kms -
Balisage Blanc



L'Echo de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune
Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de publication : Antoine Rousselet
Rédaction : L'équipe municipale et les associations.
Mise en page & impression Imp. Sodimpal 02 32 98 70 70
Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852
Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 1 800 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

IMPRIM'VERT®